

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 071153

MA8129

Maladie

Dentaire

Optique

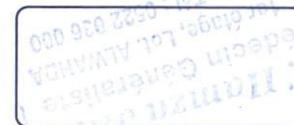
Autres

Matricule : 5314	Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : OUAD Abderrahim		
Date de naissance : 01 - 5 - 1953		
Adresse : LOT WAFA H98 - DEROUA		
Province de Berchid		
Tél. : 06 62 65 28 33 Total des frais engagés : 701,60 Dhs		

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **01 / 06 / 2022**

Nom et prénom du malade : **OUAD ABDELLAH** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Sous pression artérielle

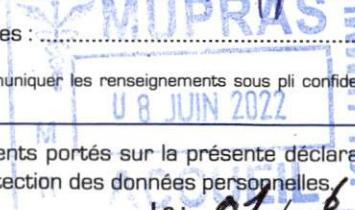
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **DEROUA** Le : **01 / 6 / 2022**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/06/2022	CS	1	150,000	DR. H. Général Jérusalem, Lot. AL-KHAN
2022				 Signature: Tel: 0522 036 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACE E l'ouverture de l'Assainissement el wafaa</i> 05.22.53.2044	11/6/22	604,70
	11/6/22	147,50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch, likely upper, showing the arrangement of teeth. The teeth are numbered from 1 to 8 on both the left and right sides. A vertical line labeled 'H' at the top represents the midline. A horizontal line labeled 'D' on the left and 'C' on the right represents the dental arch. A vertical line labeled 'P' at the bottom represents the periodontal ligament. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hamza JAMI

OMNIPRATICIEN

lauréat de la faculté de médecine
et de pharmacie Casablanca.
Ancien medecin interne
au CHP Ben M'sik.



الدكتور حمزة جامي

الطب العام

خريج كلية الطب والصيدلة الدار البيضاء
طبيب داخلي سابق
بالمراكز الإستشفائية بن امسيك

Deroua le : 01/06/2021 الدروة في

PHARMACIE EL OUMOURA
244 lotissement Deroua
Deroua 05.22.53.20.54

119.50

1,

~~Dafle~~

7000

149.5

154.60

2,

~~olipen~~

500.

2 - 00 - 2

47.90

3,

~~Aleptine~~

250mg

1 - 00 - 1

42.10

4,

~~Amexium~~

~~200mg~~

1cp/j

Deroua - Tel: 0522 036 000

252, 1er étage, lot ALWAHDA 2 en face du labo d'analyses médicales Deroua.

Mobile: 0522 036 000

Deroua - Tel: 0522 036 000

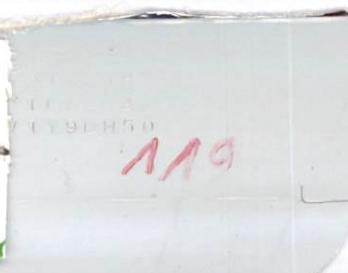
252, 1er étage, lot ALWAHDA 2 en face du labo d'analyses médicales Deroua.

Mobile: 0522 036 000

الطابق الأول في الوحدة 2 أمام مختبر التحليلات الدروة

252 1er étage, lot ALWAHDA 2 en face du labo d'analyses médicales Deroua.

Tel : 0522 036 000



Dr Hamza JAMI

OMNIPRATICIEN

lauréat de la faculté de médecine
et de pharmacie Casablanca.

Ancien médecin interne
au CHP Ben M'sik.



الدكتور حمزة جامي

الطب العام

خريج كلية الطب والصيدلة الدار البيضاء
طبيب داخلي سابق
بالمراكز الإستشفائية بن امسيك

الدروة في: ٢٠٢٠/١٦/٥
Deroua le :

mr OUAD ABDCULAH

13,00
W.S Codch. - 1/2
U.70 1/2 - PHARMACIE EL OUAD
3,2, Ivel 75ml
W.S 1/2 - PHARMACIE EL OUAD
244 lotissement el wafaa
Deroua Fix : 05.22.53.10.54

1/2

20jouy

Smur

147,00

Deroua - Tel : 0522 036 000
252 1er étage, lot ALWAHDA
Dr. Hamza JAMI

الطريق الأول خلف الوحدة 2 أمام مختبر التحاليلات الدروة
252 1er étage, lot ALWAHDA 2 en face du labo d'analyses médicales Deroua.
الهاتف : Tel : 0522 036 000

